

Communiqué pour les médias

27 janvier 2011

Les Valaisannes et Valaisans sont en bonne santé
Diminuer l'impact sur la santé de certains facteurs de risque reste une priorité

(OVS).- Sur mandat du Service de la santé publique, l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) publie le 4^e Rapport sur l'état de santé de la population valaisanne. Selon ce rapport, la population du canton bénéficie d'un très bon état de santé général. L'espérance de vie y est une des meilleures au monde. Les maladies cardiovasculaires et les cancers continuent d'être responsables de près de 2/3 des décès. Pour diminuer l'impact de ces maladies, il est nécessaire de poursuivre sur la voie d'une politique de promotion de la santé et de prévention active et ciblée. Le Conseil d'Etat a adopté un programme-cadre allant dans ce sens.

Réalisé par l'OVS en collaboration avec l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (IUMSP), le rapport sur l'état de santé livre une photographie sanitaire de la population valaisanne. Il sert de document de référence au gouvernement pour définir les axes de la politique de promotion de la santé et de prévention pour les années 2011-2014.

La Suisse en tête du *Panorama de la santé* de l'OCDE

Selon le *Panorama de la santé 2009* publié par l'OCDE, la Suisse fait partie des cinq pays ayant le meilleur système de santé parmi les 34 pays industrialisés. Que ce soit en terme d'espérance de vie à la naissance, d'espérance de vie à 65 ans, de mortalité prématurée, de mortalité due aux maladies cardiovasculaires ou au cancer, la Suisse figure toujours parmi les cinq pays les plus avancés.

Le canton du Valais a des indicateurs sanitaires comparables à ceux de la Suisse. L'espérance de vie à la naissance, par exemple, y atteint 83.9 ans chez les femmes et 79.0 ans chez les hommes, ce qui correspond à la moyenne suisse. Sa population peut donc compter sur un système de santé dont les résultats sont similaires à ceux de la Suisse et supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE.

Causes principales de décès : maladies cardiovasculaires et cancers

En Valais, comme en Suisse, près de 2/3 des décès sont dus aux maladies cardiovasculaires (VS : 34% / CH : 37%) et aux cancers (VS : 27% / CH : 27%). Les maladies pulmonaires (VS : 8% / CH : 6%) et les accidents/morts violentes (VS : 7% / CH : 6%) constituent les autres principales causes de décès. Ceci s'explique, d'une part, par la structure démographique de la population, caractérisée par une importante proportion de personnes âgées, et, d'autre part, par certains comportements à risque pour la santé (consommation d'alcool, de drogues, tabagisme, mauvaise alimentation, etc.).

Les cancers les plus mortels sont, pour la femme, les cancers du sein (19.8%), du poumon (10.8%) et du colon/rectum (10.4%). Chez l'homme, il s'agit des cancers du poumon (23.3%), de la prostate (12.9%) et du colon/rectum (9.6%).



Agir sur les facteurs de risque, améliorer le dépistage et informer

Pour diminuer la proportion de décès due à ces maladies et aux accidents et morts violentes, il est nécessaire d'agir sur les principaux facteurs de risque, d'améliorer le dépistage quand c'est possible et de sensibiliser la population aux comportements à adopter.

Les facteurs de risque découlent principalement du mode de vie. Ainsi, la consommation d'alcool, le tabagisme ou une mauvaise alimentation augmente le risque de développer une maladie. Si la consommation d'alcool a diminué chez les adultes depuis 1992 pour se stabiliser ces dernières années (38% de la population masculine consommait de l'alcool chaque jour en 1992 contre 24 % en 2007), la proportion de fumeurs adultes en Valais, comme en Suisse, peine à diminuer malgré d'importantes campagnes de sensibilisation (comme en 1992, 1/3 des hommes et ¼ des femmes se déclaraient fumeurs en 2007). Quant à la mauvaise alimentation et au manque d'activité physique, ils induisent un surpoids ou une obésité chez un homme sur deux et une femme sur trois en Valais.

Les efforts de sensibilisation à ces facteurs de risque pour la santé, notamment par le biais de l'information, doivent être poursuivis.

Le dépistage contribue également à réduire la mortalité due à ces maladies. Il peut se faire de manière institutionnalisée, comme pour le cancer du sein, de manière ciblée sur les populations à risque, comme pour le cancer du colon/rectum, ou de manière individuelle, en incitant les gens à faire mesurer régulièrement leur tension artérielle et leur cholestérol.

Les axes prioritaires de la promotion de la santé et de la prévention

En s'appuyant sur les données du 4^e Rapport sur l'état de santé de la population valaisanne, le Conseil d'Etat a adopté un programme-cadre pour les années 2011-2014. Il y définit les 3 axes de promotion de la santé et de prévention absolument prioritaires, à savoir :

1. la promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique,
2. la réduction de la consommation abusive d'alcool et la lutte contre la consommation de substances délétères et pouvant créer une dépendance comme le tabac ou le cannabis,
3. la promotion de la santé mentale.

L'éducation, l'information et la sensibilisation sont les principaux outils de la politique de promotion de la santé et de prévention. Ils permettent de promouvoir les compétences de chacun en matière de santé et ceci dès le plus jeune âge dans le cadre du milieu familial, scolaire et de loisirs. La mise en place d'un cadre de vie adapté y contribue également, comme par exemple avec l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Note aux rédactions :le 4^e rapport sur l'état de santé de la population valaisanne est disponible aux adresses www.ovs.ch et www.vs.ch/sante.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le conseiller d'Etat Maurice Tornay - 027 606 50 10 - le Dr Georges Dupuis - 027 606 49 15 - ou le Dr Arnaud Chiolero, médecin épidémiologue à l'OVS - 027 603 49 61